



Procès-verbal de la séance tenue mercredi 18 novembre 2021 à 19h45 à l'école Sir-Rodolphe-Forget

Représentantes du personnel enseignant, du service de garde, du soutien et de la direction	Présent	Absent
M. Simon Fortin	X	
M ^{me} Martine Bouchard	X	
M ^{me} Julie Fillion	X	
M ^{me} Sonia Fortin	X	
M ^{me} Camille Desmeules-Trudel	X	
M ^{me} Brigitte Desmeules	X	
M ^{me} Rachèle Savard	X	

Représentants des parents	Présent	Absent
M ^{me} Sandra Fortin	X	
M ^{me} Charlotte Pozzi	X	
M. Érick Sullivan	X	
M ^{me} Virginie Forgues	X	
M ^{me} Marie-Hélène Lachance	X	
M. Philippe Bouchard-Dufour	X	
M ^{me} Marie-Ève Gagnon	X	
M. Israël Bouchard	X	

Membres de la communauté	Présent	Absent

Direction	Présent	Absent
M. Jean-Sébastien Gagnon, directeur	X	

1. Mot de bienvenue

M. Jean-Sébastien Gagnon souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-21-22/08

Il est proposé que l'ordre du jour demeure ouvert.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2021 et suivis

M. Jean-Sébastien Gagnon procède à la lecture du procès-verbal.

Points de suivi :

- 3.2 Cour d'école : Les toiles ont été reçues pour créer des zones d'ombre, nous sommes toujours en attente des autres items. Une première rencontre avec les ressources matérielles a eu lieu concernant la phase 2 du projet de réaménagement de la cour d'école. Le suivi est à faire avec le comité cour d'école et l'OPP pour la campagne de financement.
- 5.3 Secrétaire : La direction mentionne ne plus vouloir assurer le rôle de secrétaire. Nous devons trouver un(e) remplaçant(e) pour occuper ce rôle. Mme Virginie Forgues se propose afin de prendre les notes pour la rencontre.
- 8. Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement : Il est proposé de reporter ce suivi à la prochaine rencontre.
- 9. Fondation : Les informations sont à valider.
- 10.6 Approbation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement. Des validations sont en cour à ce sujet, afin d'en arriver à une démarche facilitante quant à l'approbation des sorties. La lettre envoyée aux parents pour avoir leur consentement est une bonne pratique.
- 13.1 OPP des écoles : La première rencontre de l'OPP pour l'école Dominique-Savio aura lieu le 25 novembre prochain.
- 14.2 Membres du personnel de l'école Forget : Les membres du Conseil se sont réunis en huis clos avant la séance régulière afin de discuter de certains irritants.

Des modifications ont été apportées au procès-verbal de la séance du 7 octobre :

- *au point 10.6, modifier le mot « légal » par « suffisant »;*
- *au point 14.1, modifier le mot « prennent » par « prendraient »;*
- *ajouté au point 9 « et nos méthodes de travail ».*

CE-21-22/09

Mme Sandra Fortin propose l'adoption du procès-verbal et est appuyée par M. Philippe Bouchard-Dufour.

4. Questions du public

Des enseignants de l'école Forget prennent la parole concernant le temps d'écran. Ces derniers mentionnent s'être sentis blessés par les propos véhiculés sur les réseaux sociaux. Ils précisent avoir besoin de la confiance des parents. La présidente les remercie d'être présents ce soir et précise qu'elle n'appuie pas ce qui a été nommé sur les réseaux sociaux. De plus, elle précise que le Conseil d'établissement souhaite avoir une porte ouverte pour communiquer adéquatement avec les enseignants.

La présidente du syndicat de l'enseignement de Charlevoix prend également la parole. Elle nomme apprécier l'ouverture d'esprit et rappelle l'importance de la représentation au Conseil d'établissement.

5. Nomination

5.1 Membres de la communauté

Suite au mémo envoyé aux parents de l'acte Valléemonts, deux personnes sont présentes afin de combler les postes de membres de la communauté. Mme Maude Bety et Mme Marie-Sophie Bertrand se présentent aux membres du Conseil d'établissement et nomment leur motivation à représenter la communauté.

CE-21-22/10

Les membres passent au vote : la majorité des membres sont en accord avec l'octroi des postes des membres de la communauté à Mme Bety et Mme Bertrand. Une abstention de Mme Desmeules.

6. Plan de travail du Conseil d'établissement et nos méthodes de travail

Ce point est remis à la fin de la rencontre ou sera repoussé à la prochaine rencontre si nous n'avons pas le temps d'y revenir.

7. Formation pour les nouveaux membres

La direction informe les membres que des documents ont été déposés sur l'équipe Teams afin de leur permettre de suivre la formation obligatoire (lecture, capsules, vidéos). La rediffusion du webinaire des 9 et 11 novembre dernier est aussi disponible.

8. Règlements du Centre de services scolaire

M. Jean-Sébastien Gagnon demande aux membres présents s'ils ont des commentaires ou des questionnements quant aux deux règlements déposés par le conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix. Il est proposé par un membre de déposer les commentaires et/ou questionnements par écrit via un document déposé sur la plateforme TEAMS du Conseil d'établissement. Un délai de sept jours est accordé aux membres.

9. Points des écoles

9.1 État de situation COVID-19

- a) Test de dépistage : Les tests de dépistage sont débutés depuis 1 mois. Les parents ont reçu une lettre afin de donner leur consentement. Les formations des intervenant(e)s qui feront les tests ont été complétées.
- b) Vaccination des jeunes de 5 à 11 ans : Dès demain, le vaccin pour les jeunes de 5 à 11 ans sera approuvé. Le déploiement se fera très rapidement en décembre dans les écoles. Le feuillet d'informations et le formulaire d'autorisation sont à venir. Les parents auront le choix entre faire vacciner leur enfant à l'école ou se rendre directement au centre de vaccination de Saint-Hilarion.

9.2 Temps d'écran

La direction a consulté l'équipe-école (enseignants et service de garde) pour faire l'analyse du temps d'écran. Elle s'est déroulée en deux temps. Premièrement l'analyse du volet divertissement et, par la suite, l'analyse du volet pédagogie.

Premier volet : divertissement

Au niveau des collations, le temps d'écran dit de divertissement est à proscrire. Exceptionnellement, un vidéo pédagogique peut être projeté (cela ne doit pas s'inscrire dans une routine de classe). De plus, à l'occasion d'événements spéciaux (ex. le temps des fêtes) ou de récompenses de groupe, un film de divertissement peut être projeté.

Deuxième volet : pédagogie

La direction ne met aucune balise d'utilisation pour les tablettes et les ordinateurs, puisque le gouvernement en fait grandement la promotion. Il en revient à chaque enseignant d'utiliser les outils numériques mis à sa disposition (écran interactif, tablette, portable) afin de faire progresser ses élèves.

Du côté du service de garde, il y a peu d'utilisation des écrans. Les quelques temps d'écran octroyés aux élèves sont ceux gagnés en bon récompense.

Il y a eu une très belle collaboration lors de l'analyse ainsi que lors de la présentation entre le directeur et les enseignants.

Une lettre sera envoyée aux parents au sujet des démarches faites sur l'analyse du temps d'écran. Un rappel sera aussi fait concernant la trajectoire à utiliser pour communiquer avec les enseignants ou le service de garde.

Enfin, il est précisé qu'un plan d'action du gouvernement relativement au temps d'écran chez les jeunes est attendu incessamment. Ce plan viendra probablement préciser certaines balises quant à l'utilisation du numérique dans les écoles du Québec.

9.3 Retard des élèves

M. Jean-Sébastien présente la politique de gestion des retards pour approbation. Il est retenu de modifier « *son retard* » par « *le retard* ».

M. Jean-Sébastien mentionne qu'un mémo explicatif sera envoyé aux parents la semaine prochaine.

CE-21-22/11

M. Israël Bouchard propose l'adoption de la politique et Mme Virginie Forgues approuve.

9.4 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

La direction remet aux membres des documents du plan de lutte et en fait leur présentation. Il précise qu'il travaille présentement avec un comité à actualiser les documents. Il demande aux membres de lire, annoter ou ajouter des suggestions aux documents. Le but étant de travailler tous ensemble à l'adoption du plan.

Les résultats obtenus de l'étude faite par la Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence de l'Université Laval sont déposés et la direction demande aux membres d'en prendre connaissance. Il est mentionné que le questionnaire n'a pu être rempli par l'école Saint-François, mais qu'un questionnaire maison a été complété. La direction déposera les réponses du questionnaire sur la plateforme TEAMS.

M. Sullivan demande d'avoir un document dans le TEAM pour que les gens y déposent leurs notes.

Lors de la prochaine séance du Conseil, une période de discussion aura lieu au sujet du plan de lutte.

9.5 Activités spéciales du temps des fêtes

La direction dépose la proposition pour les activités du temps des fêtes.

École Dominique-Savio :

- Un dîner de Noël sera offert aux élèves lors de la journée du 23 décembre qui se terminera à 14h00.

École Saint-François :

- Un réveillon sera offert en soirée le 22 décembre jusqu'à 19h00, suivi d'un congé le 23 décembre.

École Forget :

- Les discussions concernant les activités de Noël sont présentement en cour. Il demande la souplesse des membres du Conseil afin d'accorder la permission de déroger à l'horaire selon l'activité qui aura lieu. Un courriel sera envoyé aux membres du Conseil une fois qu'une décision sera prise.

CE-21-22/12

M. Éric Sullivan propose l'approbation et Mme Marie-Hélène Lachance approuve.

9.6 Débarcadère école Forget

Diverses discussions ont été menées avec la Sûreté du Québec et la Ville de Baie-Saint-Paul. Il a été résolu de limiter la durée de stationnement de certaines zones le long de la rue Racine. De plus, il reviendra à la Sûreté du Québec d'assurer la surveillance.

Des vérifications avec les assurances doivent être faites quant à l'utilisation du stationnement de l'ancien hôpital et l'utilisation des escaliers menant à l'intersection de la rue Racine et de l'allée des Petite-Franciscaines-de-Marie.

La direction demeurera vigilante quant à la sécurité liée au débarcadère.

9.7 Parascolaire dans les écoles

Ce point est reporté pour une prochaine rencontre.

9.8 Aide alimentaire

La direction nomme avoir trouvé une personne intéressée pour coordonner le déploiement de l'aide alimentaire. La direction assurera le suivi à la prochaine rencontre.

10. Points du service de garde

Aucun point.

11. Les bons coups à souligner

11.1 Découvre ton village

M. Jean-Sébastien Gagnon fait la présentation de ce beau projet. Les 102 élèves de l'école Dominique-Savio sont invités à se rendre chez les producteurs, entrepreneurs, etc. de leur village afin de découvrir leur village, le tout rendu possible grâce au financement reçu de la municipalité de Saint-Urbain. Ce financement permet l'embauche d'un agent de développement et permet de défrayer les coûts liés au transport.

Puisque ce projet amène des sorties, M. Jean-Sébastien Gagnon dépose la planification des sorties pour approbation.

M. Érick Sullivan apporte une réserve à cette approbation selon l'avis juridique que nous recevrons quant à l'approbation des sorties.

CE-21-22/13

Mme Sandra Fortin propose l'adoption qui est appuyée par M. Simon Fortin.

11.2 Publicisation

Projet à venir.

12. Retours

12.1 OPP des écoles

École Saint-François : Une activité de citrouilles d'Halloween s'est déroulée avec la participation de beaucoup de parents.

École Dominique-Savio : La première rencontre est à venir en novembre.

École Forget : Des activités d'Halloween ont eu lieu.

12.2 Comité des parents

Les formations à venir sont en discussion. Il y aura également une conférence au sujet des écrans.

12.3 Comité « consultation des élèves »

Le comité n'a pas fait d'avancée au sujet de la consultation des élèves. Toutefois, ses représentations expriment le souhait d'envoyer un sondage aux personnels afin de mieux connaître les sujets à sonder auprès des élèves. Diverses suggestions de questions peuvent être déposées dans le document sur le TEAM. Ce point sera rediscuté ultérieurement.

12.4 Comité sur le soutien financier

M. Érick Sullivan propose d'adopter en bloc les résolutions suivantes :

1. Le Conseil d'établissement renomme le « Comité de réflexion sur le projet de fondation » par « Comité relatif aux mesures favorisant l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est exigée (« Comité sur le soutien financier »).

2. Le Conseil d'établissement attribue au comité le mandat mentionné au document « 00.Comité sur le soutien financier_Cadre », soit :

« De sa propre initiative ou à la demande du Conseil d'établissement, le comité identifie et évalue des mesures que le Conseil d'établissement peut adopter et mettre en œuvre afin de favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est exigée. S'il en reçoit le mandat, il soutient le Conseil d'établissement lors de la mise en œuvre d'une mesure. Le Comité mène ses activités en respect du principe de complémentarité et en tenant compte des enjeux locaux. »

3. Le Conseil d'établissement prend note des documents « 00.Comité sur le soutien financier_Cadre », « 01.Comité sur le soutien financier.Plan de travail 2021-2022 », « 02.Comité sur le soutien financier.Note conceptuelle-Ch1 » et « 02.Comité sur le soutien financier.Note conceptuelle-Ch2 », et invite le Comité à le tenir informé de la progression de ses travaux.

4. Le Conseil d'établissement demande à la direction de l'Acte d'établissement et au Centre de services scolaire de Charlevoix de fournir les informations demandées par le comité et de faciliter les échanges avec les intervenants concernés.

CE-21-22/14

Il est proposé par M. Simon Fortin et appuyé par Mme Sandra Fortin d'approuver cette résolution.

12.5 Gratuité des billets au Massif

Ayant pris connaissance de la décision du Massif de Charlevoix de ne pas offrir de programme et de billet gratuit pour les groupes scolaires en 2021-2022, soulignant que l'activité physique est essentielle à la santé, au bien-être, à la socialisation et à la réussite scolaire des enfants, en particulier d'âges préscolaires et primaires.

1. Est préoccupé par les conséquences de cette décision sur l'offre d'activités éducatives aux élèves des écoles de l'acte d'établissement Valléemont. Celle-ci s'en trouverait réduite au détriment de la santé et du bien-être des élèves.

2. S'alarme en particulier de l'impact de cette annonce sur les familles de notre communauté en situation de vulnérabilité financière, pour qui les sorties scolaires au Massif de Charlevoix sont de rares occasions d'initier leur(s) enfant(s) au ski à coût abordable, ce qu'elles ne pourraient leur offrir dans un autre contexte.

3. Observe plus généralement que les écoles de l'acte d'établissement Valléemont sont des alliées incontournables dans la création de milieux de vie et d'affaires favorables au développement de projets d'ampleur comme celui du Massif de Charlevoix, qu'elles permettent notamment d'attirer et de retenir les travailleurs, et qu'elles encouragent la pratique du sport tant à l'école qu'à l'extérieur de celle-ci.

4. Invite en conséquence le Massif de Charlevoix à reconsidérer sa décision et à rencontrer les intervenant(e)s concerné(e)s afin d'identifier une solution dont pourront bénéficier tant le Massif de Charlevoix que les élèves de l'acte d'établissement Valléemont.

Sous une proposition de M. Erick Sullivan, cette résolution est appuyée à l'unanimité.

CE-21-22/15

13. **Autres sujets**

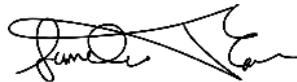
Aucun

14. **Levée de la séance**

La séance est levée à 22h00.

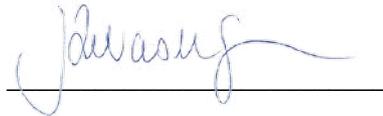
CE-21-22/16

La proposition est faite par Julie Filion dûment appuyée par Mme Sonia Fortin.



Sandra Fortin

Présidente



Jean-Sébastien Gagnon

Direction